



L'Union, le 6 septembre 2006

Monsieur Pierre Izard
Président du Conseil Général
de la Haute-Garonne

Objet : Projet de Transports en commun
sur l'ex RN 88

Réf. : JB/JD2006

Monsieur le Président

Nous sommes très sensibles à l'information que vous avez bien voulu nous donner concernant votre prise de position dans le cadre du projet de TCSP de la "Route d'Albi" et nous vous en remercions.

Nous pensons également qu'un véritable travail de réflexion est aujourd'hui devenu possible et nécessaire pour élaborer de nouvelles solutions. Lors d'une récente réunion, nous avons défini un certain nombre d'axes de recherche, que nous vous livrons ici, un peu rapidement :

- mise en place de plans de circulation à l'intérieur des communes (25000 déplacements courts/jour sur L'Union et Saint Jean, (ces plans de circulation répondent, comme vous le savez, aux recommandations de la loi SRU sur la maîtrise en amont du flux de voitures et sur l'instauration de plans de mobilité venant compléter les dispositions des PDU)
- création de nouvelles infrastructures intercommunales
- mise en place de navettes pour relier les quartiers excentrés aux lieux collectifs (écoles, hôpitaux, poste, commerces, etc.)
- régulation et développement de la voie ferrée existante (projet de doublement de la voie)
- étude de faisabilité d'une ou plusieurs lignes de tramway
- ouverture de nouveaux accès à l'autoroute (Castelmaurou) + déplacement du péage (report de 17000 véhicules/jour sur l'ex RN 88) + abonnements pour les riverains et/ou gratuité à partir de 3/4 passagers
- ouverture sur l'autoroute + rocade d'une voie allouée à des navettes à destination des zones d'activités (Blagnac, Labège, etc)
- incitation aux déplacements par covoiturage, parkings
- tracés de pistes cyclables éloignés des grands axes (qualité de l'air, silence, sécurité), etc.

Cette réflexion commune aux citoyens, aux associations, aux élus et aux représentants des institutions concernées, pourrait se faire dans le cadre d'ateliers dont l'objectif serait, dans un premier temps, de définir les besoins réels des usagers et de collecter les propositions. Autant de modalités pratiques à mettre en place en commençant peut-être par une réunion publique d'information.

Nous vous adresserons prochainement un dossier plus complet qui regroupera l'essentiel de notre argumentaire. Par avance, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre démarche, et vous adressons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour les 10 000 signataires de la pétition

Anne Kimmel

Vice Présidente des Amis
de la Terre Midi-Pyrénées